

pour l'amélioration du sort des populations de Macédoine et la pacification du pays. En février 1902, un voyage à Pétersbourg de l'archiduc héritier François-Ferdinand avait eu pour résultat une confirmation nouvelle des accords de 1897¹; cependant, le printemps et l'été se passèrent en pourparlers; toutes les puissances adressaient à la Sublime-Porte et au cabinet de Sofia de platoniques conseils de modération et de prudence². Les troubles grandissant, la nécessité d'agir devenait urgente. M. Bapst, chargé d'affaires de France à Constantinople, écrivait le 4 novembre: « Non seulement les bandes n'ont pu être détruites par les Turcs et restent presque intactes à la fin de la saison, gardant tous leurs chefs, mais, sur tout le territoire qu'elles ont parcouru, elles ont rencontré les sympathies de la majeure partie de la population et ont été aidées par elle dans leur lutte contre les Turcs. Il est certain que la question des réformes en Macédoine redevient d'actualité³. » Et M. Steeg, consul de France à Salonique, bien placé pour juger de la gravité de la situation, écrivait le 28 octobre et le 15 décembre⁴, à M. Delcassé, des rapports où il traçait un plan de réformes nécessaires et indiquait, comme un minimum indispensable, la réorganisation immédiate de la gendarmerie et la répression des abus auxquels donnait lieu l'affermage des dîmes. Mais l'Europe, par un accord tacite, avait donné aux deux « puissances les plus directement intéressées » une sorte de blanc-seing pour agir en son nom et prendre

1. Le marquis de Montebello à M. Delcassé, 28 février 1902. *Livre jaune*, n° 1.

2. M. Steeg à M. Delcassé. *Ibid.*, n° 32.

3. *Ibid.*, n° 35.

4. *Ibid.*, n° 32 et 48.